[1 [https://www.legrandsoir.info/squelettes/images/img_comments.gif](https://www.legrandsoir.info/le-mot-d-ordre-revolutionnaire-abolition-du-salariat.html#reactions)](https://www.legrandsoir.info/le-mot-d-ordre-revolutionnaire-abolition-du-salariat.html" \l "reactions)

**Le mot d’ordre révolutionnaire : Abolition du salariat !**

Michel PEYRET

C’est Karl Marx qui le dit à sa façon :

«  Au lieu du mot d’ordre conservateur : «  Un salaire équitable pour une journée de travail équitable », ils doivent inscrire sur leur drapeau le mot d’ordre révolutionnaire : «  Abolition du salariat. »

Ce n’est pas la première fois que nous abordons cette question de l’abolition du salariat, et pourtant il nous apparaît indispensable d’y revenir à nouveau aujourd’hui.

Pourquoi aujourd’hui ?

La crise du capitalisme s’approfondit. Chaque jour, ou presque, l’on nous dit que toutes les dispositions viennent d’être prises, soit nationalement, soit au niveau européen ou mondial, pour en sortir. Chaque jour, l’on nous dit que, cette fois, c’est la bonne : juré, promis, il n’y a plus à y revenir...

Et pourtant, le lendemain...

Le lendemain pourtant, et de nouveau, la crise a resurgi, sous l’une des formes multiples selon lesquelles elle se manifeste, plutôt sous l’une des formes dont on nous dit qu’elle se manifeste...

Tour à tour, c’est ainsi la «  crise de l’euro », la «  crise de la dette », la «  crise des marchés », la «  crise des agences de notation », la «  crise des banques », la «  crise de l’Europe », que sais-je encore...

Mais parler purement et simplement de «  crise du capitalisme » est devenu interdit !

Et l’on comprend bien pourquoi ! Car s’il est bien vrai qu’il s’agit bel et bien d’une crise du capitalisme, qui plus est qui ne cesse de s’approfondir, et à laquelle personne ne comprend plus grand-chose, le questionnement prend tout de suite une tout autre ampleur.

C’est tout un contexte historique qui revient à la surface. Un contexte dont ceux qui nous dirigent, les représentants des principales forces politiques, croyaient bien en avoir terminé avec le siècle dernier, lui-même échu !

La crise du capitalisme, cela évoque bien évidemment les alternatives au capitalisme telles qu’elles se seraient exprimées, et telles qu’elles auraient échoué au 20ème siècle...

Le socialisme, le communisme, auraient ainsi échoué et, en conséquence, bien sûr, il ne saurait être question de les remettre à l’ordre du jour, en dépit des efforts de quelques nostalgiques...

Toutefois, il en est, mais il ne faut surtout pas en parler, qui viennent contrarier ces visées réjouissantes de tous les partisans, avoués ou non, du capitalisme...

Ceux-là font la preuve, eux, que socialisme et communisme n’ont pu échouer puisque socialisme et communisme n’ont jamais existé nulle part...

La preuve par Marx lui-même...

Nous en faisons à nouveau la démonstration avec les textes ci-dessous, extraits de «  Travail salarié et Capital » et de «  Salaire, prix et profit ».(Editions Sociales - 1969)

**LA SUPPRESSION DU TRAVAIL SALARIE CAPITALISTE**

C’est le titre de «  l’Introduction au projet de programme pour le Parti ouvrier français de 1880 ». Ce texte est reproduit pour terminer l’exposé de Marx sur le rapport entre le travail salarié et le capital.

Cette introduction (sous forme de considérants) a été écrite par Marx...Engels considère que c’est «  un chef d’oeuvre, comme j’en connais peu, de démonstration frappante qui éclaire en quelques mots les masses et dont la forme concrète m’a plongé moi-même dans l’étonnement. »

Voici cette introduction :

«  Considérant,

Que l’émancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains sans distinction de sexe ni de races ;

Que les producteurs ne sauraient être libres qu’autant qu’ils seront en possession des moyens de production (terre, usines, navires, banques, crédits, etc.) ;

Qu’il n’y a que deux formes sous lesquelles les moyens de production peuvent leur appartenir ;

1. La forme individuelle qui n’a jamais existé à l’état de fait général et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industriel ;

2. La forme collective dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la société capitaliste ;

Considérant :

Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l’action révolutionnaire de la classe productive - ou prolétariat - organisée en parti politique distinct ;

Qu’une pareille organisation doit être poursuivie par tous les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le suffrage universel, transformé ainsi d’instrument de duperie qu’il a été jusqu’ici en un instrument d’émancipation ;

Les travailleurs socialistes français, en donnant pour but à leurs efforts l’expropriation politique et économique de la classe capitaliste et le retour à la collectivité de tous les moyens de production, ont décidé, comme moyens d’organisation et de lutte, d’entrer dans les élections avec les revendications suivantes. »

**L’ABOLITION DEFINITIVE DU SALARIAT**

Dans le même ouvrage, Marx lui-même conclut «  Salaire, prix et profit » par les lignes suivantes :

«  ...le développement même de l’industrie moderne doit nécessairement faire pencher toujours davantage la balance en faveur du capitaliste contre l’ouvrier et que, par conséquent la tendance générale de la production capitaliste n’est pas d’élever le niveau moyen des salaires mais de l’abaisser, c’est-à -dire de ramener, plus ou moins, la valeur du travail à sa limite la plus basse.

«  Mais, telle étant la tendance des choses dans ce régime, est-ce à dire que la classe ouvrière doive renoncer à sa résistance contre les empiétements du capital et abandonner ses efforts pour arracher dans les occasions qui se présentent tout ce qui peut apporter quelque amélioration à sa situation ?

«  Si elle le faisait, elle se ravalerait à n’être plus qu’une masse informe, écrasée, d’êtres faméliques pour lesquels il ne serait plus de salut...

«  En même temps, et tout à fait en dehors de l’asservissement général qu’implique le régime du salariat, les ouvriers ne doivent pas s’exagérer le résultat final de cette lutte quotidienne.

«  Ils ne doivent pas oublier qu’ils luttent contre les effets et non contre les causes de ces effets, qu’ils ne peuvent que retenir le mouvement descendant, mais non en changer la direction, qu’ils n’appliquent que des palliatifs, mais sans guérir le mal.

«  Ils ne doivent donc pas se laisser absorber exclusivement par ces escarmouches inévitables que font naître sans cesse les empiétements ininterrompus du capital ou les variations du marché.

«  Il faut qu’ils comprennent que le régime actuel, avec toutes les misères dont il les accable, engendre en même temps les conditions matérielles et les formes sociales nécessaires pour la transformation économique de la société.

«  Au lieu du mot d’ordre conservateur «  Un salaire équitable pour une journée de travail équitable », ils doivent inscrire sur leur drapeau le mot d’ordre révolutionnaire : «  Abolition du salariat. »...

«  Je conclurai en proposant d’adopter la résolution suivante :

1. Une hausse générale du taux des salaires entraînerait une baisse générale des profits, mais ne toucherait pas en somme au prix des marchandises.

2. La tendance générale de la production capitaliste n’est pas d’élever le salaire normal moyen, mais de l’abaisser.

3. Les syndicats agissent utilement en tant que centres de résistance aux empiétements du capital. Ils manquent en partie leur but dès qu’ils font un emploi peu judicieux de leur puissance. Ils manquent entièrement leur but dès qu’ils se bornent à une guerre d’escarmouches contre les effets du régime existant, au lieu de travailler en même temps à sa transformation et de se servir de leur force organisée comme d’un levier pour l’émancipation définitive de la classe travailleuse, c’est-à -dire pour l’abolition définitive du salariat. »

**LE PRODUIT TOUT ENTIER DU TRAVAIL**

Toujours dans le même ouvrage, on trouve «  Deux articles de Friedrich Engels. »

Le second article, intitulé «  La loi du salaire », se conclut ainsi :

«  Mais la loi du salaire n’est pas abolie par la lutte des syndicats. Au contraire, on ne fait justement alors que l’appliquer. Sans les moyens de résistance des syndicats, l’ouvrier ne touche même pas ce qui lui revient suivant les normes de la loi du salaire.

«  Seule, la crainte des syndicats peut contraindre le capitaliste à accorder aux ouvriers la pleine valeur courante de la force de travail. Vous en exigez une preuve ? Alors, comparez les salaires qui sont consentis aux membres des grands syndicats avec ceux qui sont payés dans les innombrables petites entreprises de ce marais pestilentiel et terrifiant situé à l’est de Londres.

«  Donc, les syndicats ne luttent pas contre la loi du salaire. Mais ce n’est pas le salaire élevé ou inférieur qui amène la dégradation de la classe ouvrière.

«  Cette dégradation consiste dans le fait que la classe ouvrière, au lieu de recevoir le produit intégral  
de son travail, doit se contenter d’une partie de la partie qu’on appelle salaire.

«  Le capitaliste empoche le produit tout entier parce qu’il est possesseur des moyens de travail et il s’en sert pour payer les salaires du travail.

«  C’est pourquoi il n’y a pas d’émancipation possible de la classe ouvrière tant qu’elle ne sera pas en possession de tous les moyens de travail : terre, matières premières, machines, etc., et partant en possession du produit tout entier de son travail. »

**NOUS NE PARTONS PAS DE RIEN**

Bien évidemment, ces textes n’épuisent pas les apports de Marx et d’Engels s’agissant de l’importance, du caractère indispensable de l’abolition du salariat pour sortir du capitalisme. C’est ce que Marx appelait ailleurs une «  tautologie », c’est-à -dire une évidence.

Tout aussi évidemment, les activités humaines continueront à être nécessaires pour produire ce dont les êtres humains auront besoin pour vivre, mais ce sont ces êtres humains qui en décideront eux-mêmes et ce ne dépendra plus alors de règles qui leur seront extérieures, celles du marché capitaliste par exemple.

On peut penser aussi que des formes de revenus seront encore nécessaires pour faciliter les échanges, tout en prenant en compte que les gratuités peuvent se développer.

Nous ne partons pas de rien s’agissant des réponses aux questionnements qui surgissent.

Dans certaines limites, le peuple français, par ses luttes, a pu faire avancer nombre de ses aspirations.

Je viens de parler des gratuités , il en existe déjà dans notre société, on peut certainement en faire grandir le nombre et les domaines concernés.

De même, il existe nombre de revenus qui ne sont pas strictement des salaires, même s’ils dépendent, de même que toutes les richesses produites par notre société, du travail et activités des membres de cette société.

Nous pouvons en citer quelques-uns : bourses et revenus étudiants, congés payés, congés-maladies, allocations familiales, allocations-logement, pensions et retraites, etc. Ce sont des revenus socialisés.

Nombre d’organisations militent, non sans échos, pour la création de revenus d’existence, sous différentes formes...

J’ai déjà eu l’occasion de dire qu’il existait déjà des éléments de communisme dans notre société, même si cela est aujourd’hui nécessairement limité puisque c’est le capitalisme qui est dominant.

N’empêche, je pense important de le montrer, de montrer que ce n’est pas impossible à réaliser puisqu’il en existe déjà des bases réelles.

Le montrer, ce n’est pas, je crois, effacer l’ampleur du changement révolutionnaire qui reste à accomplir pour que le peuple français, et d’autres partout dans le monde, puissent s’engager dans la voie de la construction d’une société communiste.

Michel Peyret

3 novembre 2011